

Le préfet de l'Essonne a beau insister sur le fait qu'une période de concertation s'ouvre, la carte de l'intercommunalité qu'il a présentée, lundi 4 juillet, aux 55 membres de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) ressemble sans doute de près à celle qui sera définitivement arrêtée dans sept mois. En effet, toute modification passe par l'adhésion des deux tiers des membres de cette commission, constituée d'élus locaux. Dans un premier temps, pendant les trois prochains mois, ce schéma départemental va être soumis pour seul avis aux conseils municipaux, communautaires et syndicaux du département. Les membres de la CDCI auront ensuite quatre mois pour tenter de l'amender.

Le temps n'est pas venu pour les intercos géantes

« Ce schéma, c'est aussi l'art du possible », résume le préfet, Michel Fuzeau, devant les membres de la CDCI, dont certains sont passablement énervés. Cohérence territoriale, respect de la volonté des communes et des intercommunalités existantes, mais aussi viabilité en termes de gestion et de financement... Le préfet a dû composer. Mais, pour le président du Conseil général de l'Essonne, Jérôme Guedj, également membre de la CDCI, « c'est

une logique politicienne de partage de territoires entre quelques élus qui a prévalu ».

Sur le fond, l'un des enseignements de la carte de l'intercommunalité proposée par le préfet est que, sans grande surprise d'ailleurs, les partisans de la construction de "supra-intercommunalités" ne sont pas entendus. Cette vision aurait conduit à ne retenir que six ou sept grandes "intercos" pour donner les moyens de leurs ambitions aux territoires concernés. A l'image du maire de Bièvres, Hervé Hocquard, pour qui, « à défaut de proposer la grande intercommunalité Essonne-Yvelines du plateau de Saclay, le schéma aurait pu proposer un regroupement des intercommunalités et des communes sur la partie essonnoise ». Un sentiment partagé par le maire de Massy, Vincent Delahaye, qui est favorable à un rapprochement de la communauté d'agglomération qu'il préside, Europ'Essonne, avec la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (Caps), présidée par le député-maire de Palaiseau, François Lamy. Du côté d'Evry, aussi, son député-maire, Manuel Vallis estime que « le rôle de l'Etat aurait été de proposer une méthode » pour la construction d'un pôle entre Evry et Corbeil-Essonnes. Mais Jean-Pierre Bechter, le maire de Corbeil-Essonnes et président de la communauté d'ag-

glomération Seine Essonne, ne l'entend pas ainsi pour le moment. Et se satisfait très bien d'ententes ponctuelles. Ainsi, il s'est joint à la création, le jour même, de l'Entente Evry-Corbeil-Sénart-Melun destinée à favoriser le travail en commun sur des sujets tels que les transports, le développement économique ou la santé.

Dans cette nouvelle carte, plus aucune commune ne reste à l'écart d'une "interco". Ainsi, la ville de Savigny-sur-Orge (lire notre article en p. 32), qui a réussi à faire cavalier seul ces dernières années, se verrait intégrée à la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne. Plus surprenant, le projet de l'Etat prévoit de sortir Morangis d'Europ'Essonne pour l'intégrer à cette dernière "agglomération". « Morangis ne m'a jamais dit qu'elle souhaitait quitter Europ'Essonne », s'étonne Vincent Delahaye. Parmi les autres communes aujourd'hui "orphelines", Les Ulis est finalement entendue dans sa volonté, affirmée depuis plusieurs années, de rejoindre la Caps. Ce qui suscite l'étonnement de plusieurs élus dans la mesure où la zone d'activités de Courtabœuf, à cheval sur trois communes (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette et Villejust), risque fort de ne pas être unie sur le plan intercommunal. L'un des premiers à s'en étonner est Olivier Thomas, le maire de Marcoussis, qui souhaitait également intégrer

la Caps mais qui devrait rejoindre Europ'Essonne. Le préfet estimant que que la volonté du maire de Marcoussis pose un problème de « cohérence territoriale ». Linas, aussi, ne fait partie d'aucune "interco". Elle aussi rejoindrait Europ'Essonne.

Longpont-sur-Orge ira bien avec le Val d'Orge

Dans la même région, le cas de Longpont-sur-Orge a fait beaucoup de bruit. Cette ville appartient aujourd'hui à la communauté de communes du cœur du Hurepoix avec Montlhéry, Nozay et Villejust. Son président, le maire de Nozay, Paul Raymond, semble s'être fait à l'idée selon laquelle la taille de son "interco" n'est pas viable à terme, et attend donc qu'elle soit intégrée à Europ'Essonne. Mais pour ce qui concerne Longpont-sur-Orge, toutes les conditions sont réunies (accord de la ville et du conseil communautaire) pour qu'elle rejoigne la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Or, le 4 juillet, devant la CDCI, le préfet prévoyait que Longpont aille dans Europ'Essonne. Devant la levée de bouclier de la plupart des membres de la commission, dès le lendemain, les vœux de la municipalité ont été exaucés pour qu'elle rejoigne l'agglomération du Val d'Orge.

En revanche, Echarcon, qui souhaitait se tourner vers la communauté d'ag-

glomération Evry Centre Essonne, devrait bien rester dans la communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE). Toujours dans l'est du département, il est proposé que Saintry-sur-Seine et Morsang-sur-Seine fassent désormais partie de la communauté d'agglomération Seine Essonne, tandis que Tigery et Saint-Pierre-du-Perray resteraient dans le San de Sénart en Essonne.

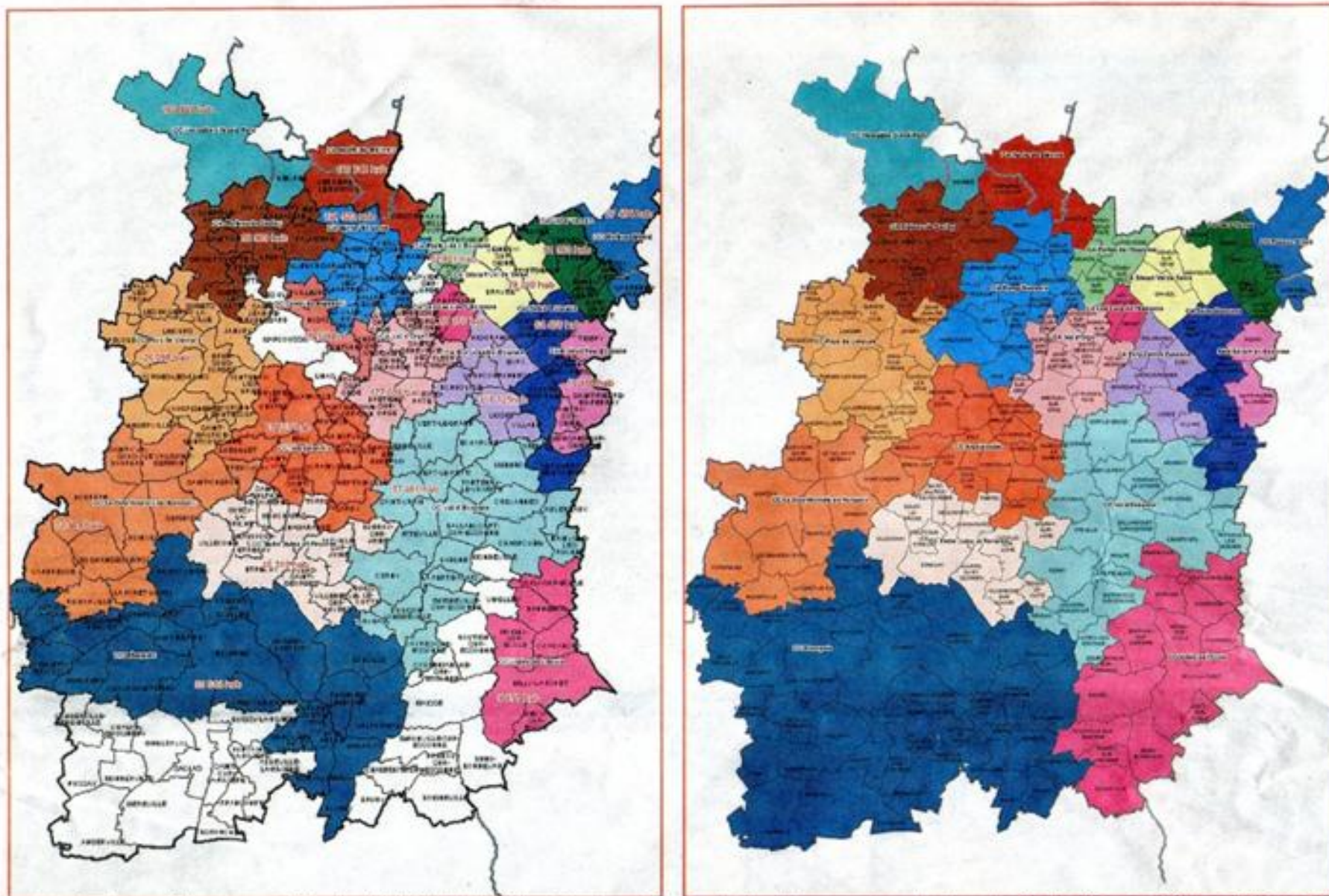
Dans le sud du département, plusieurs communes n'avaient jusqu'ici pas encore pris le tournant d'un destin intercommunal. Bien que les discussions restent ouvertes, le préfet a tranché. La communauté de communes de la Vallée de l'Ecole serait élargie à 9 communes et doublerait sa population, à près de 20 000 habitants. Celle de l'Étamais sud-Essonnes s'étend à 16 communes et passe d'environ 35 000 habitants à 50 000. De quoi atteindre une certaine masse critique sur ces territoires et, pour l'Étamais, la possibilité de se transformer en communauté d'agglomération. Dans le sud-Essonnes, les discussions devraient être moins agitées. En mars 2014, pour les élections municipales, les électeurs seront pour la première fois amenés à désigner non seulement leurs élus municipaux mais aussi leurs élus communautaires.

■ Olivier Ferné

■ Le préfet a dévoilé son projet de carte de l'intercommunalité en Essonne qui sera définitivement adopté dans sept mois

TERRITOIRE

Le nouveau visage de l'intercommunalité



A gauche : la carte de l'intercommunalité aujourd'hui. A droite : le schéma départemental de coopération intercommunale envisagé par la préfecture. (Source : préfecture de l'Essonne)